

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 26 JANVIER 1896.

Fondée le 1er septembre 1827

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.  
Bureaux : 323 rue de Chartres.  
Entre Couit et Bienville.

NEW ORLEANS PUBLISHED BY  
THE ABEILLE CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La.  
Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.  
DIMANCHE, 26 JANVIER 1896.

PREMIER DE L'ABONNEMENT.  
ÉDITION QUOTIDIENNE.  
Un an.....\$12 00  
Six mois..... 6 00  
Trois mois..... 3 00  
Un mois..... 1 00  
On s'abonne aussi, à la semaine, avec  
les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE  
Un an.....\$ 00  
Six mois..... 1 50  
Trois mois..... 1 00  
Quatre mois..... 1 00  
Sept mois..... 1 00

Pour les petites annonces de Demandez, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

## SOMMAIRE.

Une réaction salubre.  
Le général Bourbaki, il y a 25 ans.  
M. Emile Loubet.  
Monroe et Anglia, J. Gentil.  
Celle qui passe, poésie.  
Cliché de modes.  
Chronique de l'équitation.  
Sir Frederic Leighton; sa mort; ses œuvres.  
Réverie, François Tiquique.  
Grac, poésie, J. G.  
La Légende du Jour des Mages.  
Les joies de l'homme.  
Mon premier amour, Louis de Montpoulier.  
Notes Mondaines.  
Chronique humoristique, page anglaise.  
Etc.

## Une réaction salubre.

Quand, en 1883, on a commencé à s'occuper des préparatifs de la grande Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans, et qu'il s'est agi d'en choisir l'emplacement, dès le premier jour, nous nous rappellâmes aussi clairement que si les choses se fussent passées hier même — tous les gens sensés et honnêtes, tous ceux qui désiraient voir grandir et prospérer notre métropole, étaient d'avis qu'il fallait en installer les bâtisses dans la vaste plaine qui s'étend, à droite et à gauche de la rue Canal, entre Claiborne et la Half-Way. Le bon sens l'indiquait nettement; la topographie de la Nouvelle-Orléans le commandait impérieusement.

Malheureusement, les spéculateurs de terrains se jetèrent à la traverser et firent échouer le projet. Ils étaient détenteurs de presque tout l'espace compris entre la partie inférieure du quatrième district et Carrollton. Pour en provoquer la hausse sur le marché, ils firent adopter comme emplacement, la grande lande déserte et stérile, décorée depuis du titre pompeux de Parc Audubon.

Ces spéculations, dégénérées, bientôt, en une véritable monomanie, en une haine aveugle contre tout ce qui se rapproche du second et du troisième districts, ont fait à cette exposition un mal incalculable. Ce fut, pour elle, un véritable fléau, dont aucun effort n'a pu la relever. Par suite la ville a été définitivement déplacée, sans aucun profit pour les spéculateurs, sans bénéfice pour notre ville et pour notre port, qui n'ont fait qu'y perdre, au lieu d'y gagner. C'est ce même mouvement qui se poursuit ardemment, opiniâtrement, sans répit ni relâche et qui ne s'arrêtera, que quand le centre de la ville sera complètement désert, on, plutôt transporté du côté de Carrollton.

La cité du croissant semble en plus exister; le port de la Nouvelle-Orléans n'est plus à la Nouvelle-Orléans; il est à Westwego et à Southport. Les habitants de notre ville, au lieu d'aller au-devant des navires étrangers, semblent les fuir, au contraire, et les forcent à remonter à quelques milles au-dessus du port véritable, indiqué et tracé par la nature.

C'est contre cette tendance malheureuse, funeste, qu'il se produit actuellement une puissante réaction commerciale, et que l'on veut établir un grand port près

de la plaine Chalmette, pour faire un juste pendant, ou plutôt, une concurrence salubre à Westwego et à Southport.  
Comme le Sénat a déjà adopté un projet de loi en faveur de cette extension, toute naturelle, de la ville vers le Golfe, il s'agit d'en traverser le vote de la Chambre des Représentants et de faire rejeter cette mesure, que le Congrès avait, tout d'abord, favorablement accueillie.

Quoi qu'on dise ou que l'on fasse, on ne peut échapper au croissant, qui s'étend des Casernes au centre de la boucle qui enveloppe le premier district. Si vous en bannissez les navires, les fabriques encombreront les quais, et les navires fatigués de remonter au delà, resteront au-dessous de la ville où s'en iront porter ailleurs leur argent, leur activité et leurs engagements.

Nous espérons que notre population protestera en masse contre la résolution arrachée au Conseil municipal par surprise, à la force du poignet, et qu'un pétitionnement formidable éclairera le Congrès à temps pour empêcher de rejeter le vote du Sénat et de commettre une faute grossière, funeste à notre ville, ainsi qu'un chantier de marine projeté au-dessous d'Alger, en face des Casernes. Le gouvernement des États-Unis est presque aussi intéressé que la Nouvelle-Orléans au succès de l'entreprise du Port Chalmette.

## LE

## GENERAL BOURBAKI IL Y A 25 ANS.

## L'anniversaire de la victoire de Villersexel.

C'était le 9 de ce mois le vingt-cinquième anniversaire de la bataille de Villersexel. On a apprécié avec émotion que le héros de cette journée, le général Bourbaki, qui vit très retenu à Bayonne, entouré des soins affectueux et éclairés de sa femme, la glorieuse compagne de cette existence glorieuse, avait été pris d'une crise d'asthme tellement aiguë qu'elle mettait en danger ses jours.  
Le général, qui a eu quatre-vingts ans au mois d'avril prochain, déjà, comme on peut en juger par l'extrait de la lettre que Mme Bourbaki nous faisait l'honneur de nous adresser, à la date du 10 décembre 1875.

"J'ai le chagrin de vous dire que le général Bourbaki, après avoir subi cette année au Mont-Dore une indigestion de porphyrie, est en ce moment malade d'une bronchite aiguë. J'ai pu lui lire votre lettre, il est très touché des sentiments que vous lui exprimez."  
Le 17 décembre, un mieux sensible se produisit dans l'état de l'illustre malade. La générale nous adressait le petit mot suivant:

"Grâce à Dieu, le général Bourbaki, depuis cette semaine, commence à aller mieux. Je suis bien heureuse de pouvoir vous l'annoncer, mais la maladie de mon cher mari a été si grave, qu'une convalescence pénible et très longue est à prévoir, surtout dans la mauvaise saison."  
"Le général vous envoie tous ses compliments auxquels je joins tous les miens."  
"ALINE BOURBAKI."

Tout danger est heureusement écarté pour le moment, grâce aux soins énergiques. Nous pouvons donc, d'après les documents que nous avons à l'obligeance du général, raconter cette belle journée de Villersexel, dont il fut l'organisateur avant et intrépide.

Bourbaki, qui venait d'organiser à Bourges les débris de la première armée de la Loire, avait été envoyé dans l'Est avec mission de déboucher de Belfort, et de couper sur le Rhin, les communications avec les Allemands. Le maréchal de Manteuffel qui était alors en opérations contre nous, dans le Nord, se dirige aussitôt à marches forcées sur Dijon, pour essayer de se joindre au général von Werder, commandant des troupes qui assiégeaient Belfort. Renseigné sur la marche de Bourbaki, celui-ci abandonna Belfort, vint se fortifier entre Belfort et Montbéliard. Le général Bourbaki, persuadé que, pour le moment, Dijon n'était pas sérieusement menacé, et ayant besoin de toutes ses forces, avait rappelé à lui la brigade du 15e corps, qui était détachée, et comptait en faire autant avec la division Cremer.

Le 4, il transportait son quartier général à Montebon-sur-Oignon, un joli village de la Haute-Saône qui se trouve sur la ligne de chemin de fer de Vesoul à Besançon. Ce soir-là, à sept heures et demie, il télégraphiait

au ministre de la guerre, délégué à Bourges, qui était alors M. Ch. de Freycinet:  
Montebon, 6 janvier 1871, 7 h. 30 soir.  
L'ennemi manœuvre de son côté pendant que nous manœuvrons du nôtre. Je suis renseigné sur les forces occupant Villersexel; c'est là probablement qu'aura lieu le premier choc.  
Les convois arrivent très difficilement par les routes actuelles, les routes sont très glissantes, je serai probablement obligé de ne pas faire un mouvement demain; j'ai, d'ailleurs, connaissance, quant à présent, que les troupes d'une seule brigade de 15e corps à Besançon, ou qui me retardent encore.

Signé: BOURBAKI.  
Bourbaki s'arrêtait donc le 7 et le 8 pour pouvoir donner à manger aux hommes et aux chevaux, dont les fatigues, au milieu de l'inclémence de la saison, n'avaient pas peu contribué, en même temps que les privations, les vivres n'arrivant qu'irrégulièrement, à entamer le moral. Il fallait toute la popularité et l'habileté de Bourbaki pour remettre le tout en train.

Le ravitaillement, comme nous venons de le dire, se faisait de la plus grande difficulté. Dans ce pays montagneux, dont les routes étaient rendues impraticables, on tout au moins difficile par le verglas et les gelées continuelles, les chevaux tombaient et les convois n'arrivaient qu'avec la plus grande inexactitude à destination.

Le 7, le général télégraphiait à l'intendant en chef:  
Montebon, 7 janvier 1871, 8 h. du soir.

Régulariser le plus d'approvisionnement possible et requérir toutes les voitures disponibles pour faire passer un corps d'armée des vivres dont il est besoin, et qui vont leur faire défaut si les convois, retardés par les difficultés que nous rencontrons, ne peuvent transporter une quantité de denrées beaucoup moindre, ne sont pas plus nombreux. Dirigez ceux du 15e corps et du général commandant sur Montebon, ceux du 20e et du 24e sur Oudrenoy. Le 15e corps reçoit l'ordre de se porter de Cerval sur ce dernier point.

Signé: BOURBAKI.  
Cependant, à Bourges, malgré ces envois incessants si précieux, on voulait une marche en avant quand même. M. de Freycinet envoyait, en effet, la dépêche suivante à Bourbaki:

Bordeaux, 7 janvier 1871, 11 h. 45 du matin.  
Votre dépêche de ce matin, une heure et demie, m'annonce que probablement vous ne ferez pas de mouvement aujourd'hui et que vous attendrez l'arrivée d'une brigade à Besançon.

Je suis surpris que cette dernière circonstance ne vous ait pas fait attendre un peu plus longtemps avant d'être entré en campagne. Il fut même question de faire venir le 15e corps, et le mouvement de celui-ci a été arrêté rapidement. Vous avez eu à Bayonne, en présence de 45,000 hommes armés et équipés en trois jours et demi.

Je ne m'expliquerais donc pas que ce fut un motif de retarder vos opérations. Je ne saurais trop vous recommander, au contraire, de les accélérer. Car, d'une part, l'ennemi continue de nous engager et de nous pousser vers les hauteurs de nos positions. Vous êtes engagé à l'Est et à l'Ouest. Vous avez annoncé que vous seriez à Vesoul le 5 ou le 6 janvier, et le voudriez être sûr que vous y seriez le 7.

Vous avez envoyé un ingénieur des mines, M. Leblanc, natif de Belfort, et qui connaît parfaitement les Vosges. Il pourra renseigner à l'ouest et à l'est, et vous en rendrez compte. Signé: de FREYCINET.

Que de circonstances, cependant, expliquant la lenteur de la marche de la marche plus rapide de l'ennemi!

Le 8, le général suivi de ses officiers et de quelques cavaliers d'escorte poussa une reconnaissance vers Villersexel.  
L'arrivée aux grands-gardes, raconte M. Louis d'Eichthal, qui fut officier d'ordonnance de Bourbaki en 1870-71, m'officier lui rendit compte que l'ennemi avait évacué cette ville. Le général alla jusqu'à ce point, afin de pouvoir juger par lui-même de la situation, puis il retourna à Montebon, pour donner l'ordre de marche du lendemain.

M. de Freycinet rendait hommage à l'excellent chef d'état-major de Bourbaki, le général Borel, dont il avait reçu la main dans plusieurs dispositions.  
On sait à la suite de quelles circonstances, et malgré l'énervement de Bourbaki, Belfort ne fut pas débarrassé.

MARCEL HUTIN.

## A MADAGASCAR.

Le ministre de la guerre a communiqué à la Presse dernièrement les dépêches suivantes:  
Tananarive, Madagascar.  
Le calme est à peu près rétabli en Enyryne. La situation est satisfaisante dans la capitale.  
Des postes de Haouassa sont échelonnés sur la route de Tamatave à Tananarive. La circulation y est reprise.

L'état sanitaire est relativement bon.  
Tananarive.  
Un soulèvement survenu dans l'Est, est dirigé contre les Hovas à Schoua, grâce à l'intelligente intervention du docteur Besson et de quelques militaires prises.

sécurité des troupes pendant la durée du mouvement, comme pour dissimuler le mieux possible notre marche à l'ennemi et pour retenir les corps d'élite, surtout exceptionnellement couverts.

Tous les convois de 18e corps seront tenus sur la rive gauche de l'Oignon. Les troupes laissées sur la rive droite recevront des instructions précises pour passer l'Oignon, si elles se trouvaient obligées de se replier devant les forces ennemies.  
Les reconnaissances seront poussées au loin et faites avec le plus grand soin. Les commandants de corps d'armée feront connaître au général en chef le point où ils ont pu établir leur quartier général.

Le général en chef commandant la première armée.

BOURBAKI.  
Le 9, le général établit son quartier général au château de Bournel, à Cubry, situé sur la hauteur, au-dessus de Cubrial.

Siôt descendu de cheval, comme il entend le canon, il remonte en selle et se dirige du côté du combat.  
Voici ce qui s'est passé: Dans la nuit, l'ennemi avait évacué Vesoul, au réoccupé Villersexel, et le 18e corps, au cours de la marche ordonnée, s'était heurté aux Allemands.

Il fallait à tout prix s'emparer de Villersexel, vu que cette place commande les routes de Montbéliard à Vesoul et de Besançon à Lure.

Avec un admirable ensemble, le 20e corps avait aussitôt pris contact avec l'ennemi. Le général Bourbaki arrive tout de suite en première ligne, fait ouvrir le feu de l'artillerie qui faisait deux batteries bavaroises qui faisaient un feu violent, et ordonne au général Clinchant d'entrer avec ses troupes dans la ville.

Le général Clinchant reçoit l'ordre de sortir du bois et de s'établir sur les hauteurs de droite dominant Villersexel, et de s'en emparer.  
De son côté, le général Billot reçoit mission de déboucher d'Espres et de s'établir avec deux divisions sur les hauteurs de gauche en envoyant une division soutenir Clinchant à Villersexel. La réserve se place sur l'emplacement précédemment tenu par le 20e corps et en établit l'ambulance dans une maison isolée, de ce côté.

La bataille, commencée à neuf heures du matin, dura jusque dans la nuit avancée et fut très meurtrière des deux côtés: le château de Villersexel fut la proie des flammes. Les braves de Clinchant durent faire, une à une, les sièges des maisons; l'ennemi se trouvait fortement retranché dans une maison commandant la route de Lure.

"Nous ne pûmes nous en emparer," raconte d'Eichthal, "qu'en y mettant le feu." L'héroïsme de nos troupes fut admirable.  
Après de grosses pertes, après avoir abandonné quatre mille tués ou blessés, l'ennemi battit en retraite dans la direction de Belfort.

En descendant de cheval, à minuit et demi, dans la nuit du 9 au 10 janvier, le général Bourbaki télégraphia au ministre:  
Bourges, 10 janvier 1871, minuit trois.

L'armée a exécuté, hier 9, le mouvement ordonné. Le général Clinchant a été nommé ministre des travaux publics, le premier cabinet Tirard qui n'est que trois mois d'existence, du 12 décembre 1870 au 5 avril 1881. Lors du remaniement du cabinet, présidé par M. de Freycinet, et sur le refus de celui-ci de reprendre la présidence du Conseil, il fut chargé de constituer le cabinet actuel, le 11 janvier 1881, dans l'arrondissement de Montebon, par 11,201 voix sans concurrent. Candidat dans son département au renouvellement triennal du Sénat du 25 janvier 1885, M. Loubet a été élu, le premier sur deux parties, par 407 voix, contre 355 de son adversaire, M. Lacroix-Saint-Pierre, ancien député républicain. Il fut réélu, le 21 août 1893, dans l'arrondissement de Montebon, par 11,201 voix sans concurrent. Candidat dans son département au renouvellement triennal du Sénat du 25 janvier 1885, M. Loubet a été élu, le premier sur deux parties, par 407 voix, contre 355 de son adversaire, M. Lacroix-Saint-Pierre, ancien député républicain.

Après de grosses pertes, après avoir abandonné quatre mille tués ou blessés, l'ennemi battit en retraite dans la direction de Belfort.  
En descendant de cheval, à minuit et demi, dans la nuit du 9 au 10 janvier, le général Bourbaki télégraphia au ministre:  
Bourges, 10 janvier 1871, minuit trois.

L'armée a exécuté, hier 9, le mouvement ordonné. Le général Clinchant a été nommé ministre des travaux publics, le premier cabinet Tirard qui n'est que trois mois d'existence, du 12 décembre 1870 au 5 avril 1881. Lors du remaniement du cabinet, présidé par M. de Freycinet, et sur le refus de celui-ci de reprendre la présidence du Conseil, il fut chargé de constituer le cabinet actuel, le 11 janvier 1881, dans l'arrondissement de Montebon, par 11,201 voix sans concurrent. Candidat dans son département au renouvellement triennal du Sénat du 25 janvier 1885, M. Loubet a été élu, le premier sur deux parties, par 407 voix, contre 355 de son adversaire, M. Lacroix-Saint-Pierre, ancien député républicain.

Après de grosses pertes, après avoir abandonné quatre mille tués ou blessés, l'ennemi battit en retraite dans la direction de Belfort.  
En descendant de cheval, à minuit et demi, dans la nuit du 9 au 10 janvier, le général Bourbaki télégraphia au ministre:  
Bourges, 10 janvier 1871, minuit trois.

L'armée a exécuté, hier 9, le mouvement ordonné. Le général Clinchant a été nommé ministre des travaux publics, le premier cabinet Tirard qui n'est que trois mois d'existence, du 12 décembre 1870 au 5 avril 1881. Lors du remaniement du cabinet, présidé par M. de Freycinet, et sur le refus de celui-ci de reprendre la présidence du Conseil, il fut chargé de constituer le cabinet actuel, le 11 janvier 1881, dans l'arrondissement de Montebon, par 11,201 voix sans concurrent. Candidat dans son département au renouvellement triennal du Sénat du 25 janvier 1885, M. Loubet a été élu, le premier sur deux parties, par 407 voix, contre 355 de son adversaire, M. Lacroix-Saint-Pierre, ancien député républicain.

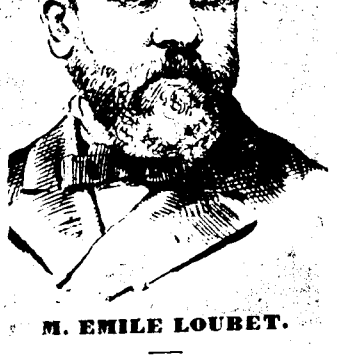
Après de grosses pertes, après avoir abandonné quatre mille tués ou blessés, l'ennemi battit en retraite dans la direction de Belfort.  
En descendant de cheval, à minuit et demi, dans la nuit du 9 au 10 janvier, le général Bourbaki télégraphia au ministre:  
Bourges, 10 janvier 1871, minuit trois.

L'armée a exécuté, hier 9, le mouvement ordonné. Le général Clinchant a été nommé ministre des travaux publics, le premier cabinet Tirard qui n'est que trois mois d'existence, du 12 décembre 1870 au 5 avril 1881. Lors du remaniement du cabinet, présidé par M. de Freycinet, et sur le refus de celui-ci de reprendre la présidence du Conseil, il fut chargé de constituer le cabinet actuel, le 11 janvier 1881, dans l'arrondissement de Montebon, par 11,201 voix sans concurrent. Candidat dans son département au renouvellement triennal du Sénat du 25 janvier 1885, M. Loubet a été élu, le premier sur deux parties, par 407 voix, contre 355 de son adversaire, M. Lacroix-Saint-Pierre, ancien député républicain.

Dans le sud-ouest de l'Enyryne, le calme paraît entièrement rétabli. Les derniers rebelles se sont enfuis vers le sud où il sera nécessaire d'envoyer des troupes.

Le ministre des colonies a fait savoir qu'à la suite de l'interpellation développée par M. de Malby devant la Chambre au sujet de la composition de la Commission municipale de Tamatave, il avait demandé des renseignements au résident général.

Le ministre a reçu de M. Lacroix-Saint-Pierre, président de la Commission municipale de Tamatave, un télégramme annonçant que l'administration municipale de Tamatave ne se compose que d'un administrateur qui est un officier français.



M. EMILE LOUBET.

M. Emile Loubet vient d'être nommé, en France, président du Sénat. C'est lui qui, en 1892, le 29 février, fut chargé par le président Carnot de former un ministère. Tout à tour il a été ministre de l'Intérieur, ministre des Travaux publics et président de la Chambre des Députés. Il appartient au parti républicain modéré.

Né à Marsanne, Drôme, le 31 décembre 1828, il fit ses études de droit, obtint le diplôme de docteur et s'établit à Montélimar, dont il devint maire. Il se présenta aux élections du 20 février 1876, dans l'arrondissement de Montélimar, avec une profession de foi républicaine, mais en se déclarant contraire à l'amnistie plénière et à l'entière abolition des droits politiques.

Il fut élu député par 13,295 voix, contre 7,006 de son adversaire, M. Lacroix-Saint-Pierre, ancien député républicain. Le 12 décembre 1870, le 21 août 1893, dans l'arrondissement de Montélimar, par 11,201 voix sans concurrent. Candidat dans son département au renouvellement triennal du Sénat du 25 janvier 1885, M. Loubet a été élu, le premier sur deux parties, par 407 voix, contre 355 de son adversaire, M. Lacroix-Saint-Pierre, ancien député républicain.

Après de grosses pertes, après avoir abandonné quatre mille tués ou blessés, l'ennemi battit en retraite dans la direction de Belfort.  
En descendant de cheval, à minuit et demi, dans la nuit du 9 au 10 janvier, le général Bourbaki télégraphia au ministre:  
Bourges, 10 janvier 1871, minuit trois.

L'armée a exécuté, hier 9, le mouvement ordonné. Le général Clinchant a été nommé ministre des travaux publics, le premier cabinet Tirard qui n'est que trois mois d'existence, du 12 décembre 1870 au 5 avril 1881. Lors du remaniement du cabinet, présidé par M. de Freycinet, et sur le refus de celui-ci de reprendre la présidence du Conseil, il fut chargé de constituer le cabinet actuel, le 11 janvier 1881, dans l'arrondissement de Montebon, par 11,201 voix sans concurrent. Candidat dans son département au renouvellement triennal du Sénat du 25 janvier 1885, M. Loubet a été élu, le premier sur deux parties, par 407 voix, contre 355 de son adversaire, M. Lacroix-Saint-Pierre, ancien député républicain.

Après de grosses pertes, après avoir abandonné quatre mille tués ou blessés, l'ennemi battit en retraite dans la direction de Belfort.  
En descendant de cheval, à minuit et demi, dans la nuit du 9 au 10 janvier, le général Bourbaki télégraphia au ministre:  
Bourges, 10 janvier 1871, minuit trois.

L'armée a exécuté, hier 9, le mouvement ordonné. Le général Clinchant a été nommé ministre des travaux publics, le premier cabinet Tirard qui n'est que trois mois d'existence, du 12 décembre 1870 au 5 avril 1881. Lors du remaniement du cabinet, présidé par M. de Freycinet, et sur le refus de celui-ci de reprendre la présidence du Conseil, il fut chargé de constituer le cabinet actuel, le 11 janvier 1881, dans l'arrondissement de Montebon, par 11,201 voix sans concurrent. Candidat dans son département au renouvellement triennal du Sénat du 25 janvier 1885, M. Loubet a été élu, le premier sur deux parties, par 407 voix, contre 355 de son adversaire, M. Lacroix-Saint-Pierre, ancien député républicain.

Après de grosses pertes, après avoir abandonné quatre mille tués ou blessés, l'ennemi battit en retraite dans la direction de Belfort.  
En descendant de cheval, à minuit et demi, dans la nuit du 9 au 10 janvier, le général Bourbaki télégraphia au ministre:  
Bourges, 10 janvier 1871, minuit trois.

L'armée a exécuté, hier 9, le mouvement ordonné. Le général Clinchant a été nommé ministre des travaux publics, le premier cabinet Tirard qui n'est que trois mois d'existence, du 12 décembre 1870 au 5 avril 1881. Lors du remaniement du cabinet, présidé par M. de Freycinet, et sur le refus de celui-ci de reprendre la présidence du Conseil, il fut chargé de constituer le cabinet actuel, le 11 janvier 1881, dans l'arrondissement de Montebon, par 11,201 voix sans concurrent. Candidat dans son département au renouvellement triennal du Sénat du 25 janvier 1885, M. Loubet a été élu, le premier sur deux parties, par 407 voix, contre 355 de son adversaire, M. Lacroix-Saint-Pierre, ancien député républicain.

Après de grosses pertes, après avoir abandonné quatre mille tués ou blessés, l'ennemi battit en retraite dans la direction de Belfort.  
En descendant de cheval, à minuit et demi, dans la nuit du 9 au 10 janvier, le général Bourbaki télégraphia au ministre:  
Bourges, 10 janvier 1871, minuit trois.

L'armée a exécuté, hier 9, le mouvement ordonné. Le général Clinchant a été nommé ministre des travaux publics, le premier cabinet Tirard qui n'est que trois mois d'existence, du 12 décembre 1870 au 5 avril 1881. Lors du remaniement du cabinet, présidé par M. de Freycinet, et sur le refus de celui-ci de reprendre la présidence du Conseil, il fut chargé de constituer le cabinet actuel, le 11 janvier 1881, dans l'arrondissement de Montebon, par 11,201 voix sans concurrent. Candidat dans son département au renouvellement triennal du Sénat du 25 janvier 1885, M. Loubet a été élu, le premier sur deux parties, par 407 voix, contre 355 de son adversaire, M. Lacroix-Saint-Pierre, ancien député républicain.

Après de grosses pertes, après avoir abandonné quatre mille tués ou blessés, l'ennemi battit en retraite dans la direction de Belfort.  
En descendant de cheval, à minuit et demi, dans la nuit du 9 au 10 janvier, le général Bourbaki télégraphia au ministre:  
Bourges, 10 janvier 1871, minuit trois.

une concession dernière, le gouvernement offrit, à la tribune de la Chambre, de faire gracier les condamnés pour leur ouvrir les ateliers. La reprise du travail se fit alors au milieu de manifestations révolutionnaires: déploiement du drapeau rouge, chant de la Carmagnole, menaces de mort; et ces démonstrations, encouragées par des représentants de l'Extrême-Gauche, se reproduisirent à Lyon et dans plusieurs centres industriels du pays. Au cours de l'agitation anarchique non réprimée, se produisit l'attentat du 8 novembre à la porte des bureaux de la Compagnie de Carmaux, à Paris, fut déposée une bombe qui, transportée au commissariat de police, produisit une terrible explosion et fit, du premier coup, cinq victimes. Une interpellation eut lieu à la Chambre, le jour même, au milieu de l'émotion générale: aux ordres du jour de la Droite, rejetant la responsabilité morale de l'attentat sur la faiblesse du gouvernement, fut opposé un ordre du jour exprimant la confiance de la majorité dans sa vigilance et son ferme pour empêcher le retour, et celui-ci, après les déclarations de M. Loubet, fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après trois jours de discussion générale, un nouveau vote de confiance, le passage à la discussion des articles 18 et 19 de la loi sur la presse, le 15 novembre. Le projet de loi sur la presse fut voté par 359 voix contre 94. Le lendemain, des ordres étaient donnés par le ministre pour faire surveiller plus rigoureusement les réunions politiques et interdire les promesses du drapeau rouge dans les rues de Carmaux. En même temps, il présentait à la Chambre un projet de loi sur la presse concernant la répression des provocations aux attentats des anarchistes, et il obtenait, après